Note synthétique sur les données financières de la ville d'AUTUN :

Budget année 2023

En application de l'article L.2313-1 du CGCT, quelques informations brèves et synthétiques sur le BP 2023

1) Eléments de contexte

Après trois années fortement impactées par la situation sanitaire, la guerre en Ukraine et une inflation galopante, le montage du budget primitif 2023 est bâti sur l'année 2022, année inflationniste, avec cependant la volonté d'un maintien constant des services au public. Aucun transfert, aucune rétrocession de compétences ne sont prévus en 2023. Désormais, les échanges entre la Direction des Services Techniques de la ville d'Autun et la CCGAM ne se font plus par le biais d'un service commun mais à travers une convention d'échange de services. De ce fait le chapitre 012 (charges de personnels) augmente et le chapitre 014 (atténuations de produits) diminue.

Une lettre de cadrage précisait aux services municipaux l'impérieuse nécessité de prendre en compte la hausse de l'inflation, la hausse des tarifs de l'électricité suite au nouveau contrat signé avec EDF et applicable à compter du 1er janvier 2023 et plus globalement la hausse de l'ensemble des fluides. Autres exigences faites aux services municipaux : recherches ponctuelles et permanentes d'économies, optimisation des recettes sur les courts, moyens et longs termes.

En 2022, la masse salariale a été maîtrisée ce qui a permis de mieux absorber, au 1er janvier 2023, le transfert dans les effectifs de la ville d'un certain nombre d'agents de la DSTA, préalablement comptabilisés dans l'effectif de l'intercommunalité. L'année 2023 devrait connaître, comme en 2022, vers le mois de juillet, une nouvelle hausse du point d'indice. Ainsi, l'année 2023 supportera la hausse de 2022 sur 12 mois et la hausse à venir en 2023 sur 6 mois. À contrario, le montant des allocations compensatrices (AC) sera diminué du montant des AC 2022 fléchées sur le personnel DSTA l'année passée. Il est difficile, pour l'instant, de mesurer de manière sérieuse l'impact de la refacturation de ce service.

Le budget 2023 a été construit sans les états fiscaux (1259 COM) et la notification des dotations. L'estimation fiscale de l'année 2023 est basée sur une hausse de 7,1 % des bases locatives. **Il n'a pas été appliqué d'augmentation sur les taux des taxes ménages**.

Le projet phare de ce mandat est la rénovation et l'extension du « Panoptique d'Autun-musée Rolin », néanmoins il a été budgété des travaux sur l'ensemble des bâtiments (écoles, théâtre, …), sur la voirie et l'achat de gros matériels. Concernant les autres services, il s'agit de dépenses récurrentes pour lesquelles il est exigé de rechercher systématiquement des subventions auprès des

différents financeurs potentiels.

2) Priorités du budget

Une stratégie financière permettant de construire l'avenir, dans un contexte incertain

La condition de réalisation du programme d'investissement de ce mandat doit s'appuyer sur les 3 leviers suivants :

- Levier 1 : Maîtriser la section de fonctionnement afin de dégager suffisamment de Capacité d'autofinancement (CAF) pour respecter les seuils d'alerte,
- Levier 2 : Libérer nos capacités par une gestion rigoureuse de la dette (contenir la dette avec une capacité de désendettement inférieure à 12 ans malgré le projet « Panoptique d'Autun-musée Rolin »),
- Levier 3 : Maintenir un programme pluriannuel pour d'autres investissements structurants pour l'avenir. Un PPI a été fléché sur la voirie et il est établi jusqu'à la fin du mandat.
-

3) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL ANNEE 2023

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 629 620,39	18 148 088,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	4 481 532,39
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	22 629 620,39	22 629 620,39

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	12 953 415,00	12 211 488,86

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	4 108 152,87	2 767 061,58
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		2 083 017,43
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	17 061 567,87	17 061 567,87
	TOTALGENERAL		
	TOTAL DU BUDGET	39 691 188,26	39 691 188,26

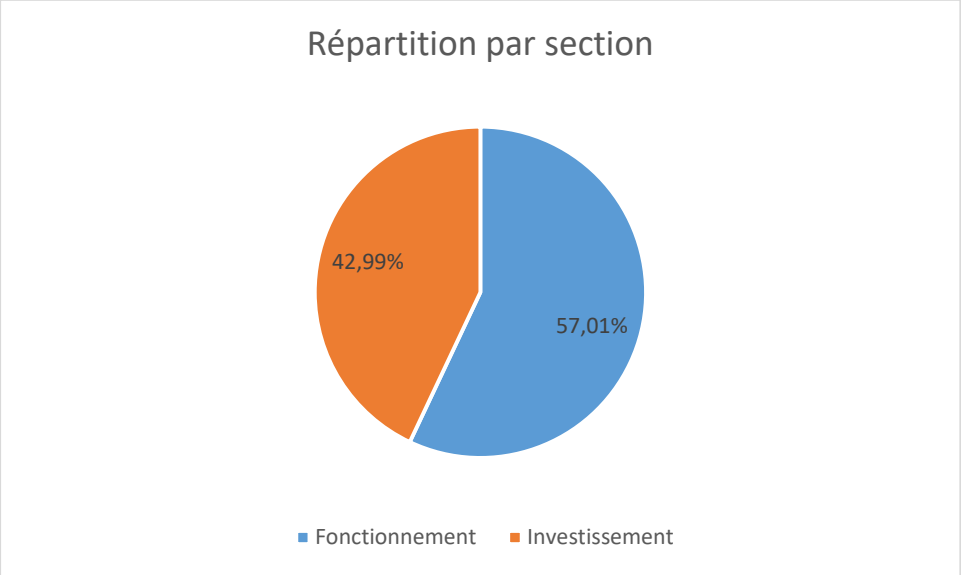

4) Montant du budget consolidé (budget principal et 3 budgets annexes)

	FONCIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL BUDGET	
	TT Dépenses	TT Recettes	TT Dépenses	TT Recettes	TT Dépenses	TT Recettes
Budget Principal	22 629 620,39	22 629 620,39	17 061 567,87	17 061 567,87	39 691 188,26	39 691 188,26
IPDR	2 094 568,35	2 094 568,35	7 095 968,82	8 237 683,53	9 190 537,17	10 332 251,88
Assainissement	830 350,78	830 350,78	1 243 415,89	1 243 415,89	2 073 766,67	2 073 766,67
Archéologie	363 500,00	363 500,00	0,00	0,00	363 500,00	363 500,00
TOTAL GENERAL	**25 918 039,52**	**25 918 039,52**	**25 400 952,58**	**26 542 667,29**	**51 318 992,10**	**52 460 706,81**

5) Programmes et Engagements pluriannuels

a°) Programme d'investissement : AP / CP

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP au 31/12/2021 y compris ajustement	Révision sur l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations) pour 01/01/2023	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023	Restes à financer (exercice 2024)	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
Panoptique d'Autun	27 945 025,00	2 440 365,00	30 385 390,00	1 949 670,36	2 965 123,00	6 560 448,00	18 910 148,64
Place du Champ de Mars	3 251 822,00		3 251 822,00	1 720 566,17	725 827,00	805 428,83	0,00

b°) Engagement en fonctionnement : AE / CP

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Aides à la rénovation des logements							
Aides aux travaux	7 947,40 €	0 €	91 160,65 €	132 500 €	488 000 €	488 141,95 €	1.207.750 €

6) **Niveaux des taux d'imposition année 2023**

(en %)	2023
THRS (résidence. secondaire)	17,75 %
TFB	46,32 %
TFNB	58,15 %

Suite à la réforme TH, en 2021 l'ajout du taux de La taxe foncier bâti du département au taux de la taxe foncier bâti de la commune (26,24 + 20,08) a donné un taux global pour la commune de 46,32 %.

7°) **Ventilation des dépenses et recettes réelles de fonctionnement**

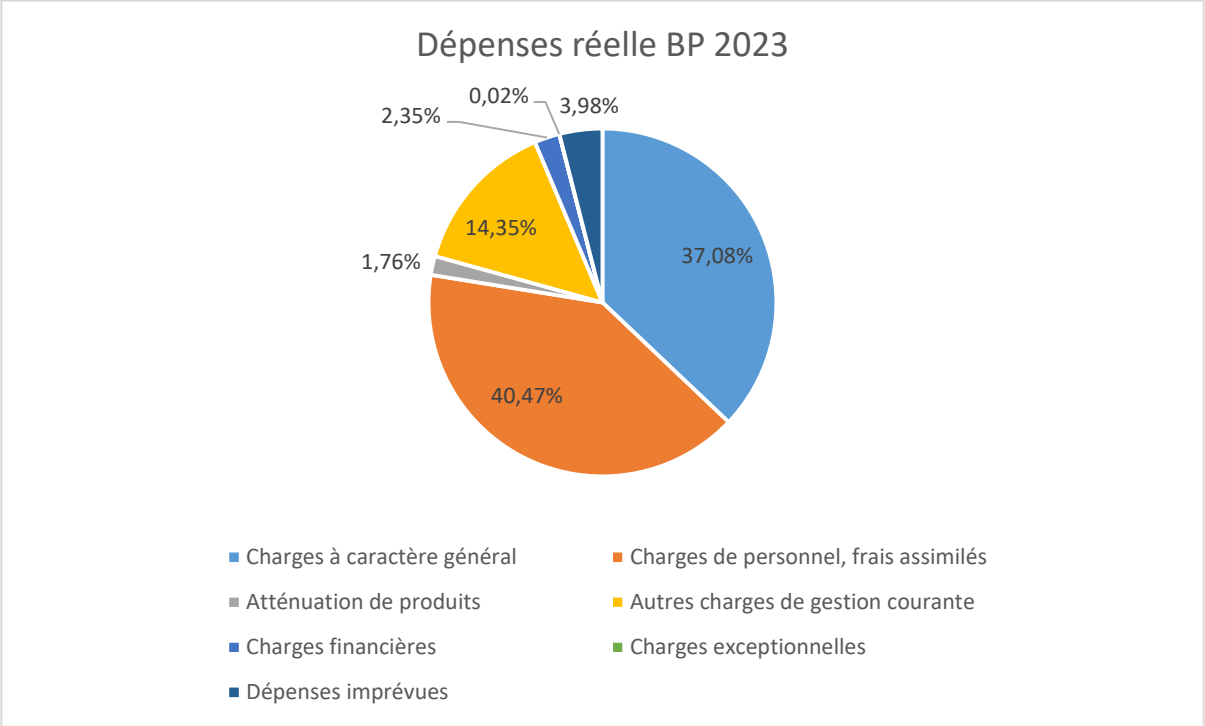

Charges à caractère général	37,08%	dont 15 % pour les fluides
Charges de personnel, frais assimilés	40,47%	
Atténuation de produits	1,76%	
Autres charges de gestion courante	14,35%	
Charges financières	2,35%	
Charges exceptionnelles	0,02%	
Dépenses imprévues	3,98%	

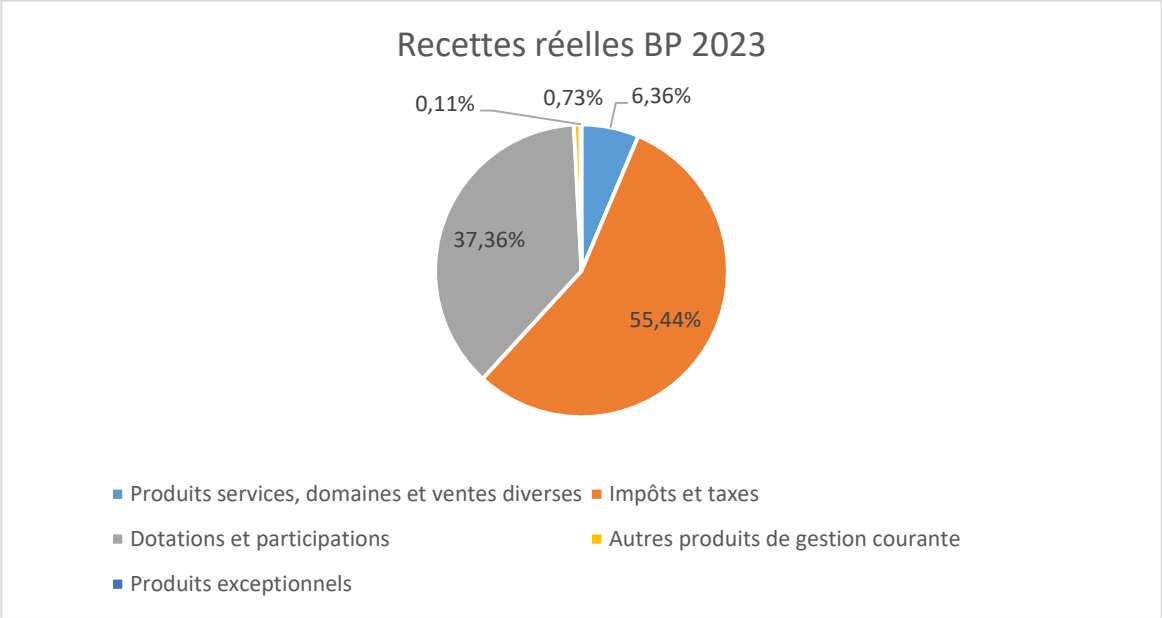

Produits services, domaines et ventes diverses	6,36%	
Impôts et taxes	55,44%	dont 50% pour les impôts directs locaux
Dotations et participations	37,36%	
Autres produits de gestion courante	0,73%	
Produits exceptionnels	0,11%	

8°) **Dépenses et recettes d'équipements budgétées en 2023**

SERVICES	Dépenses		Recettes
Informatiques	54 800		
Musée Rolin	112 300		33 000
Musée Histoire Naturelle	25 000		20 000
Patrimoine Destination Autun	3 000		
DCSU			
Centres sociaux	6 000		
mini bus	50 000		26 000
coopération décentralisée	170 562		145 450
Police	6 700		1 000
DCE	62 400		
VDC	43 000		
Direction des sports	73 100		4 650
Bâtiments			
écoles	520 000		75 000
théâtre, musée lapidaire, DA, St Pierre l'Etrier	200 200		50 000
autres bâtiments	261 000		48 000
Voiries			
aménagement rue de Lattre de Tassigny	725 827		415 490
diverses voiries	938 000		
autres travaux sur voies publiques	503 000		11 250
Réseaux d'électrification et chauffage urbain	612 000		50 000

Espaces verts	213 500	50 000
Environnement	51 000	
Matériels	355 800	
Le Panoptique-Musée Rolin	2 965 123	1 779 070
Réserves, archéologie, étude pour Le Panoptique	1 951 017	969 429
Acquisitions divers et subventions investissement	165 420	
Recettes amendes de police		66 000
TOTAL	10 068 749	3 744 339

9°) **Principaux ratios prévisionnels de l'année 2023**

Informations statistiques	Valeurs
Population DGF, fiche individuelle DGF 2022	**14 245**
Population INSEE, fiche individuelle 2023	14 215

Potentiel financier (fiche DGF 2021)	Valeurs par hab. (population DGF 2022)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate (année 2022)
Financier		
14 010 588	**983,544261**	

Informations financières – ratios (CA et Pop INSEE 2023)		Valeurs 01/01/2023	Moyennes nationales de la strate (référence année 2021)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	**1.202**	1.099
2	Produit des impositions directes/population	**640**	594
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	**1.269**	1.305
4	Dépenses d'équipement brut/population	**708**	297
5	Encours de dette/population	**1.448**	829
6	DGF/population	**351**	170
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	**40,47%**	60,40%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	**92,67%**	91,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	**55,82%**	22,80%

10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	**114%**	63,50%

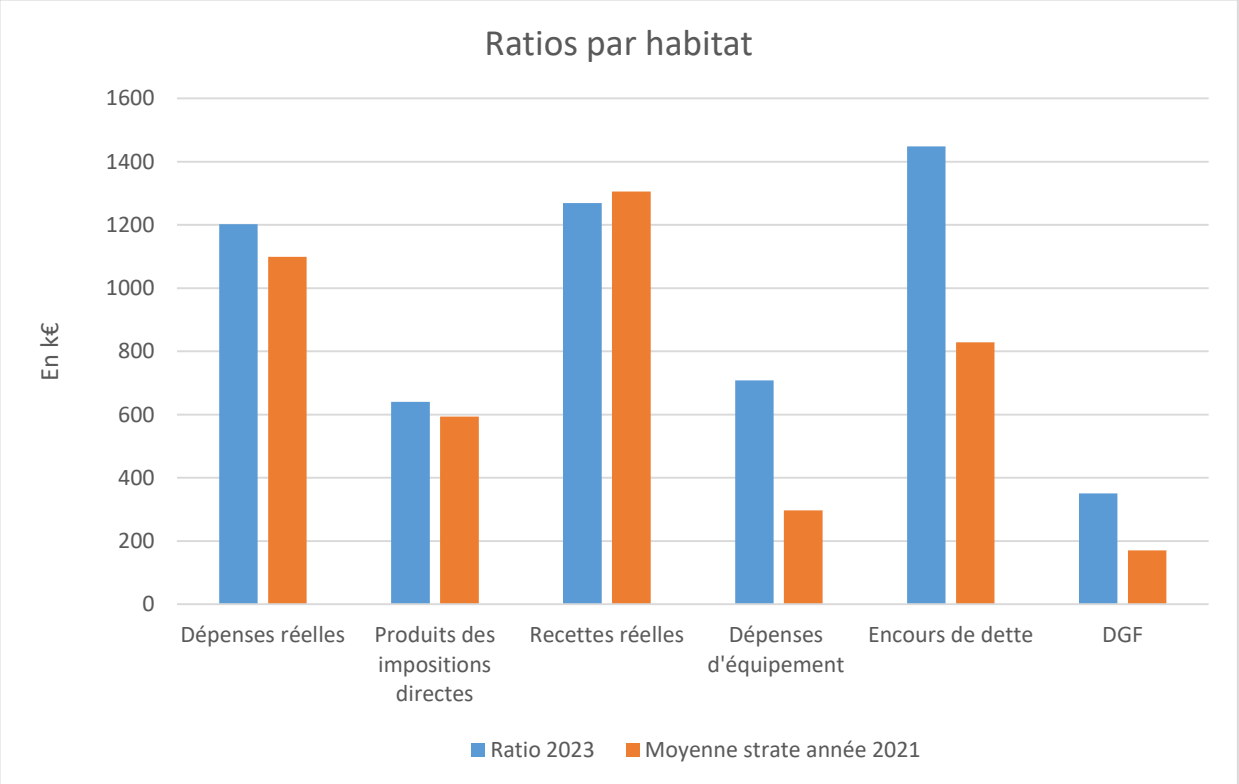

10°) **Soldes Intermédiaires de Gestion de 2020 à 2022**

Concernant les soldes intermédiaires de gestion (SIG), les indicateurs de CAF ne sont pas opportuns lors de l'élaboration d'un budget car un budget est par définition prévisionnel. On doit estimer les recettes provenant de l'Etat avec prudence car la collectivité n'a pas connaissance de l'état 1259 com, du montant de la DGF et du FPIC. Mais dans l'exécution du budget, la collectivité est très attentive aux dépenses et aux recettes car elle vise bien sûr à obtenir de bons indicateurs. Les résultats des années précédentes en sont l'illustration.

Données des SIG (budget principal - source DGFIP : *)

(en K€)	2020*	2021*	Prévision 2022
Résultat comptable exercice de fonctionnement	2.100	2.541	2.008
Capacité d'Autofinancement Brute (CAF brute)	2.976	3.421	2.823
Capacité d'Autofinancement nette (CAF nette)	809	1.189	508
Encours de la dette 31/12	20.970	20.982	20.590
Annuité de la dette	2.779	2.797	2.767

Capacité de désendettement (en années de CAF brute)	7,05	6,13	7,29